

LA FAMILLE
MARTEL DE MAGESSE

PAR

PIERRE-GEORGES ROY



LEVIS

—

1934

LA FAMILLE
MARTEL DE MAGESSE

PAR

PIERRE-GEORGES ROY



LEVIS

—
1934

LA FAMILLE MARTEL DE MAGESSE

— *La famille Martel* —

Le Dictionnaire généalogique de Mgr Tanguay est une oeuvre unique au monde. Mgr Laflamme, de regrettée mémoire, a écrit que l'éminent généalogiste, en publiant son *Dictionnaire*, avait élevé un monument à sa race. Nul éloge ne pouvait être plus juste.

En France, les familles nobles peuvent, à l'aide des armoiriaux dressés à grands frais par les anciens généalogistes des rois et continués par des sociétés de savants, retracer leur généalogie depuis trois, quatre et même cinq siècles. Mais les familles du peuple, à part quelques rares exceptions, ne peuvent, faute de documentation, remonter à plus de trois ou quatre générations.

Ici, grâce au *Dictionnaire généalogique* de Mgr Tanguay, toutes les familles canadiennes-françaises, pauvres comme riches, humbles comme nobles, peuvent retracer leur filiation généalogique jusqu'à leur premier ancêtre venu de France, même s'il était contemporain de Champlain.

Aucun autre peuple, disons-le avec fierté, ne peut accomplir pareil exploit.

Le *Dictionnaire généalogique* de Mgr Tanguay n'est pas une oeuvre parfaite. On a prétendu que les sept volumes publiés contiennent plus de dix mille erreurs. Le *Dictionnaire* aurait-il quinze mille erreurs dans ses pages qu'il n'en serait pas moins le plus beau monument élevé à la race française en Amérique.

Mgr Tanguay a travaillé pendant plus d'un demi-siècle à l'élaboration de sa gigantesque entreprise. Malgré les

précautions qu'il a prises pour fournir des données exactes, il a toujours conseillé à ceux qui consultaient son *Dictionnaire* de contrôler ses renseignements.

Les amateurs qui tentent de bâtir une généalogie en se fiant exclusivement au *Dictionnaire généalogique* s'exposent à de graves mécomptes. Témoin l'aventure arrivée à feu M. Auguste Béchard.

Pour prouver les vertus prolifiques de la race canadienne-française, M. Béchard, s'appuyant sur Mgr Tanguay, avait raconté l'histoire de Jean Martel qui, marié quatre fois, avait eu neuf enfants de sa première femme, cinq de la deuxième, cinq de la troisième, et dix de la quatrième, soit en tout vingt-neuf !

M. l'abbé Anselme Rhéaume, fort versé en généalogie canadienne, trouvant l'histoire de M. Béchard trop belle pour être vraie, s'avisa d'aller aux sources, c'est-à-dire d'examiner chaque acte de l'état civil mentionné par Mgr Tanguay. Le résultat de ses recherches publié dans le *Bulletin des Recherches Historiques* fut désastreux pour M. Béchard et..... son héros Jean Martel. M. l'abbé Rhéaume enlevait au susdit Martel trois femmes et vingt et un enfants. Il lui restait une femme et huit enfants. Les familles de huit enfants, il est vrai, sont assez rares aux Etats-Unis et dans la plupart des pays d'Europe, mais dans la province de Québec elles se rencontrent à peu près dans toutes les maisons.

Mgr Tanguay, d'ailleurs, n'est pas le seul chercheur qui ait commis des erreurs sur la famille Martel. Les fils de Jean Martel, après la conquête du pays par les Anglais, passèrent en France. Riches, ils voulaient être bienvenus de la noblesse française. Ils ne manquèrent pas de se magnifier en fournissant des renseignements aux auteurs d'Armoriaux et de Répertoires de nobles.

Carré de Busserolle ne dit-il pas, dans son *Calendrier de la noblesse de Touraine*, que Jean Martel "capitaine au régiment de Carignan et chevalier de Saint-Louis, fut envoyé au Canada, vers 1696, en qualité de gouverneur de l'Acadie" ? M. Bachelin-Deflorenne, dans son *Etat de la no-*

blesse française, renchérit sur M. Carré de Busserolle. "Originnaire de Normandie, la famille Martel, dit-il, a fourni un vice-roi d'Acadie et un gouverneur de Québec". Et que d'autres erreurs ou exagérations sur la famille Martel dans les Armoriaux et les Dictionnaires de la noblesse !

C'est pour rétablir un peu de mesure dans tout ce fatras que nous publions ces pages sur Jean Martel et ses fils qui, dans des sphères et à des titres différents, vécurent dans la Nouvelle-France pendant plus d'un demi-siècle.

JEAN MARTEL

Louis de Buade, comte de Frontenac, nommé gouverneur de la Nouvelle-France le 7 avril 1672, arriva à Québec dans les premiers jours de septembre suivant. M. de Frontenac, ami du faste et de l'ostentation, avait amené avec lui une compagnie de douze gardes. C'est en qualité de soldat dans cette compagnie de gardes que Jean Martel passa dans la Nouvelle-France.

Jean Martel était probablement originaire de Normandie mais nous n'en avons aucune preuve. Il avait reçu une excellente instruction.

Nous avons peu de renseignements sur les premières années du séjour de Jean Martel à Québec. Nous savons toutefois qu'il fut mêlé à la fameuse chicane de Josias Boisseau, agent et directeur général du Domaine du Roi, avec l'intendant Duchesneau.

M. Martel qui était un obséquieux courtisan, attendait plus du gouverneur Frontenac que de l'intendant Duchesneau. De là, son zèle dans toute cette affaire.

Le 27 mars 1683, MM. Lefebvre de la Barre et de Meulles, gouverneur et intendant de la Nouvelle-France, concédaient à Jean Martel, "l'un des gardes du comte de Frontenac, ci-devant gouverneur en ce pays", dans le lieu appelé par les Sauvages Magos (Mages ou Magesse), à vingt-trois lieues de Port-Royal, "deux lieues de front le long de la côte, savoir une lieue à l'est nord-est et une lieue à l'ouest sud-ouest avec trois lieues de profondeur ensemble les îles et îlets qui sont au-devant de la dite concession....."

Cette concession était faite à titre de fief et seigneurie. Le fief et seigneurie de Magos ou Magesse, d'après des indications qui nous ont été fournies par feu M. Placide Gaudet, si renseigné sur l'histoire de l'Acadie, était situé à Machias, à l'embouchure de la baie de Fundy. Tout le fief Magesse se trouve aujourd'hui dans l'état du Maine.

Un peu plus d'un mois après avoir obtenu son fief et seigneurie, M. Martel en transportait la moitié à Pierre Chenest, sieur Du Breuil, habitant de Québec. L'acte de transport fut reçu par le notaire François Genaple le 8 mai 1683. "Pour en jouir, dit l'acte, faire et disposer de ce jour à l'avenir et à perpétuité en pure et pleine propriété, sans aucune réserve ni restriction, avec tous les mêmes attributs, droits et devoirs seigneuriaux que le dit sieur Martel et qui lui sont accordés par ses dits titres de concession".

M. Martel s'établit à Port-Royal et s'y occupa de commerce tout en essayant de développer sa seigneurie de Magesse.

Le siège et la capitulation de Port-Royal en 1710 ruinèrent M. Martel qui revint à Québec.

Le gouverneur de la colonie eut pitié de sa misère et il obtint pour lui un modeste emploi de commis dans les magasins du Roi.

L'ancien seigneur de Magesse décéda à Québec le 7 novembre 1729, à l'âge d'environ 80 ans.

Pendant son séjour à Port-Royal, M. Martel avait épousé Marie-Anne Robineau. Qui était-elle? Il est difficile de l'établir puisque l'acte de mariage n'a pas été conservé. Toutefois un mémoire du temps laisse entendre qu'elle était la fille naturelle de M. Robineau de Portneuf.

Du mariage de Jean Martel et de Marie-Anne Robineau étaient nés huit enfants :

1

PIERRE MARTEL

Né à la Rivière-Saint-Jean, en Acadie, le 4 décembre 1703, les cérémonies du baptême lui furent suppléées à Québec le 4 novembre 1705, comme on le voit par l'acte suivant des registres de Notre-Dame de Québec :

“Le quatrième jour du mois de novembre de l’an mil sept cent et cinq, ont été suppléées les cérémonies du baptême par moi prêtre du séminaire de Québec à Pierre, fils de Jean Martel et de Marie-Anne Robineau, sa femme, habitant de la Rivière Saint-Jean. L’enfant est né le quatrième décembre mil sept cent trois et fut ondoyé par M. Damours de Louvrières, en l’absence du missionnaire. Le parrain a été M. Pierre Robineau, chevalier, seigneur de Bécancour, baron de Portneuf, et grand-voyer en ce pays, et la marraine, Madame Jeanne-Élizabeth Lemire, lesquels ont signé de ce requis selon l’ordonnance. J. Martel, Robineau de Bécancour, Jeanne-Élizabeth Lemire, Pocquet, ptre.”

Pierre Martel fut un des premiers membres de la communauté des Frères Hospitaliers de Saint-Joseph de la Croix fondée à Montréal par Pierre Charon vers 1725. Il prit l’habit des Hospitaliers le 20 novembre 1727 et renouvela ses vœux le 19 octobre 1730. Il fut le procureur de la communauté de 1738 à 1740. Il en devint ensuite l’économiste.

Le Frère Martel avait un caractère assez difficile. Le 23 février 1740, il déposait une protestation olographe chez le notaire Porlier, dans laquelle il se plaignait que l’abbé Boufandeau, confesseur de la communauté, le privait de la communion pour une faute qu’on lui reprochait et qu’il prétendait ne pas avoir commise. L’affaire s’arrangea à l’amiable (1).

Cinq ans plus tard, en 1745, le Frère Martel eut un autre différend, cette fois avec M. Normand, supérieur de Saint-Sulpice. Le 6 septembre 1745, le Conseil Supérieur mettait au néant une requête présentée par le Frère Martel, procédant tant en son nom que sous l’autorité du Frère Jeantôt, son supérieur. Par cette requête, le Frère Martel demandait à être reçu appelant comme d’abus d’un mandement de M. Normand.

Le Frère Martel, tout probablement, décéda en France, car nous ne trouvons aucune trace de lui dans la Nouvelle-France après 1746.

(1) *Bulletin des Recherches Historiques*, article de E.-Z. Massicotte, vol. XXII, p. 369.

II

FRANÇOIS MARTEL

Né à Québec le 7 mars 1706.

Ordonné prêtre le 21 octobre 1731, il fut nommé, dix jours plus tard, curé de Saint-Laurent de l'île d'Orléans. Il devait garder cette cure jusqu'à sa mort arrivée le 12 février 1762.

Mgr Tanguay écrit au sujet du curé Martel :

“Lorsqu'en 1759, tous les habitants de l'île d'Orléans désertèrent leur île, pour se sauver dans la côte de Beaupré, M. Martel resta seul dans son presbytère. Un officier anglais entra chez lui et fut charmé de son aménité et de ses manières polies. Il le fit bientôt connaître au général Murray, qui voulut lui-même le visiter. On dit que le général fit bâtir à ses frais le bout nord-ouest de son presbytère, pour mettre le curé plus à son aise” (1).

Ce que rapporte ici Mgr Tanguay est une tradition assez répandue dans l'île d'Orléans. Mais deux lignes écrites détruisent la plus belle et la plus vraisemblable tradition.

C'est le 27 juin 1759 que les troupes anglaises, sous le commandement de Wolfe, débarquèrent à Saint-Laurent. Tous les habitants s'étaient retirés à Charlesbourg. En mettant pied à terre, Wolfe se dirigea vers l'église. Il trouva sur la principale porte un grand placard écrit par le curé, M. Martel, et adressé aux *dignes officiers de l'armée anglaise*. Il les suppliait, au nom de l'humanité, de respecter le temple de Dieu, le presbytère et ses dépendances, sinon par égard pour lui, du moins par amour de Dieu, et par compassion pour ses pauvres paroissiens obligés d'abandonner leurs demeures. “J'aurais souhaité, ajoutait-il, que vous fussiez arrivés plus tôt, afin de pouvoir goûter les légumes, tels que asperges, raves, etc., que produit mon jardin, et qui maintenant sont montés en graine.” L'officier Knox publie ce placard en entier dans son Journal.

Nous avons bien là, n'est-ce pas, la preuve que le curé Martel avait suivi ses paroissiens à Charlesbourg. D'ailleurs,

(1) *Répertoire général du clergé canadien*, p. 97.

à cette date, Murray était simplement à la tête d'un corps d'armée. Ce ne fut qu'après la bataille des Plaines d'Abraham qu'il prit le commandement de l'armée anglaise.

III

JEAN-URBAIN MARTEL DE BELLEVILLE

Né à Québec le 8 janvier 1708.

Il fut d'abord employé dans les bureaux de l'Intendance à Québec.

Intelligent, habile, ne boudant pas le travail, il gagna les bonnes grâces de l'intendant Hocquart. En 1742, lors de la déconfiture de la société formée par François-Etienne Cugnet pour exploiter les Forges de Saint-Maurice, l'intendant le nomma, avec MM. Cressé et Perrault, pour prendre la direction et l'administration de cette importante industrie.

Il ne semble pas que l'administration du triumvirat Martel, Cressé et Perreault fut plus heureuse que celle de M. Cugnet. M. Martel de Belleville, toutefois, garda cette charge jusqu'à la Conquête.

Après la chute de Montréal, M. Martel de Belleville s'embarqua pour la France où ses frères étaient déjà rendus.

Grâce aux protecteurs qu'il avait là-bas, il obtint la charge de greffier en chef du Conseil Supérieur de Saint-Domingue.

M. Martel de Belleville exerça cet emploi tout au plus une couple d'années. Nous voyons par un document notarié qu'il était déjà décédé en 1764.

Il avait épousé, à Québec, le 7 août 1747, Elisabeth Gatin, fille de Jean Gatin dit Saint-Jean et de Catherine-Elisabeth Lambert.

De ce mariage naquit, à Québec, le 27 mai 1748, une fille Elisabeth-Jeanne-Michelle Martel, dont la naissance coûta la vie à sa mère (5 juin 1748).

Mlle Martel de Belleville suivit son père à Saint-Domingue. Elle retourna ensuite en France auprès de ses oncles.

En 1775, elle fit des démarches pour obtenir une pension du roi "en raison des services que son père avait rendus en

Canada". Le ministre, le 11 novembre 1775, lui répondit assez vertement que les emplois que son père avaient occupés n'étaient pas de ceux qui rendent les enfants susceptibles de récompenses.

Quoi qu'il en soit, Mlle Martel de Belleville devint, le 28 septembre 1775, l'épouse de Antoine-Jean Rattier, trésorier des troupes de la généralité de Tours. L'acte de ce mariage, enregistré à l'église Saint-Vincent de Tours, dit :

"Le vingt-huit septembre mil sept cent soixante quinze, ont reçu la bénédiction nuptiale par notre permission dans l'église de Saint-Sulpice de Paris, des mains de M. l'abbé Gatin du Lambert, directeur de la communauté du St-Sacrement, rue Cassette, Me Antoine-Jean Rattier, trésorier des troupes de la généralité de Tours, âgé de 35 ans, seigneur de Villiers, St-Jullien de Chedon et Cerelle, fils majeur de defunct Me Antoine Rattier, aussy trésorier des troupes de la dite généralité, et de dame Renée Leroux, son épouse, ses père et mère, de cette paroisse, d'une part, et demoiselle Elizabeth-Jaenne-Michel Martel de Belleville, âgée de vingt-sept ans, fille majeure de deffuncts Messire Jean-Urbain Martel de Belleville, écuyer, greffier en chef du Conseil Supérieur de St-Louis à St-Domingue, et de dame Elizabeth Gatin, son épouse, de cette paroisse, de droit et de fait de St-Sulpice de la ville de Paris, de l'autre part, les bans ayant été publiés dans les dites deux paroisses, ainsi qu'il est plus amplement expliqué dans les registres de la dite paroisse de St-Sulpice. En foy de quoy, avons signé le présent avec le dit sieur Rattier et la dame son épouse (signé) Rattier, Martel Rattier, F. Chaussé, prieur, curé."

Madame Rattier décéda à Tours le 10 septembre 1781. Son acte de sépulture a été conservé :

Le douze septembre mil sept cent quatre vingt un a été inhumée dans le cimetièrre de cette paroisse par nous prieur curé soussigné, dame Elizabeth-Jaenne-Michel Martel de Belleville, âgée de trente-trois ans six mois, née à Québec en Canada, fille du sieur Jean-Urbain Martel de Belleville, directeur des forges du Roy de Saint-Maurice et bourgeois de Québec, et de demoiselle Elizabeth Gatin, décédée le dix du courant, épouse de maître Antoine-Jean Rattier, trésorier de

la guerre et receveur de l'Hôtel de Ville. Les témoins ont été maître Boisseau, ancien juge président à la Cour des monnoyes de cette ville, frère utérin dudit maître Rattier, de cette paroisse; maître Pierre-Charles du Breuil, avocat en Parlement et au siège présidial de cette ville, substitut de monsieur le procureur du Roy de la monnoye, paroisse Saint Venant et autres dont quelqu'uns ont signé avec nous (signé) Boisseau, Du Breuil, Sorbière de Bezay, F. Chaussé, prieur”.

De ce mariage étaient nés deux enfants: Pierre Rattier né à Tours le 6 juillet 1779, et X..... né à Tours le 4 septembre 1781. Les deux actes suivants en font foi:

“Aujourd’huy sept juillet mil sept cent soixante dix neuf a été baptisé par nous prieur, curé de cette paroisse, Pierre né hier de maître Antoine-Jean Rattier, trésorier des troupes, receveur de la ville et du collègue, et de demoiselle Elisabeth-Jeanne-Michelle Martel de Belleville, son épouse. Le parrein a été Mr Pierre-Etienne Pillerault, lieutenant au régiment des carabiniers, demeurant actuellement en garnison à Saumur. La marreine Françoise-Jacque d’Aine, épouse de messire François-Pierre Martel de Majesse, lieutenant des maréchaux de France, paroisse Sanblancé de ce diocèse. Lesquels ont signé avec nous et le père. (signé) Daine de Magesse, Rattier, Pillerault, F. Chaussé, prieur.”

“Aujourd’hui quatre septembre mil sept cent quatre vingt un a été ondoyé en cette église par nous, prieur curé de cette paroisse soussigné, en vertu de la permission à nous accordée par Monsieur Cossart, vicaire général en datte de ce jour, contresigné de Monsieur Renault, chanoine secrétaire duement en forme, un enfant mâle, né ce jour de Maître Antoine Rattier, trésorier des troupes, receveur de la ville, et de dame Elisabeth-Jeanne-Michèle Martel de Belleville, son épouse. Le père a signé avec nous. Jean. Approuvé le renvois. (signé) Rattier, F. Chaussé, prieur, curé.”

IV

JEAN-BAPTISTE-GRÉGOIRE MARTEL DE SAINT-ANTOINE

Né à Québec le 26 septembre 1710.

Comme son père et son frère Jean-Urbain, il entra à l'emploi du roi. Il fut placé en qualité d'écrivain aux magasins à Québec.

Le 31 octobre 1743, l'intendant Hocquart, protecteur de sa famille, lui donnait une commission pour faire les fonctions de garde des magasins du roi à Montréal. Il remplaçait le sieur Rocbert fils, décédé.

Dans sa lettre au ministre du 30 octobre 1743, M. Hocquart faisait l'éloge de Martel.

Le 24 mars 1744, le président du Conseil de Marine écrivait à M. Hocquart qu'il lui adressait le brevet de garde-magasin du roi à Montréal pour le sieur Martel.

M. Martel avait réussi à obtenir la faveur de M. Hocquart. Il fut aussi heureux avec son successeur, le notoire Bigot. Le 16 octobre 1750, celui-ci demandait pour M. Martel un brevet d'écrivain principal.

Le 1er juin 1754, le président du Conseil de Marine se plaignait à M. Bigot du garde-magasin Martel.

Bigot, dans sa lettre au ministre du 30 octobre 1754, défend son ami Martel qui, d'après lui, est un honnête homme et un employé compétent.

Le sieur de C..., auteur des *Mémoires sur le Canada depuis 1749 jusqu'à 1760*, parlant des malversations et des canailleries commises par les hauts officiels dans les dernières années du régime français, écrit :

“Si le peuple de Québec était vexé, celui de Montréal ne l'était pas moins ; il est vrai que le comestible n'y était pas tout à fait aussi rare ; mais en récompense le commerce y était beaucoup plus tombé qu'à Québec : Varin, commissaire de la Marine, et Martel, garde-magasin du Roi, s'étaient emparés de tout.

“François-Victor Varin était Français d'une très basse naissance ; les uns le font fils d'un cordonnier, d'autres d'un maître d'école ; pour lui, il se donnait pour être parent de ce Varin qui s'est rendu célèbre par la finesse et la beauté de sa gravure ; il était nain, menteur, arrogant, et le plus capricieux et entêté des hommes ; on ignore comment il a pu s'élever ; il était d'une très petite stature ; il n'avait rien d'imposant dans sa physio-

nomie ; au reste, d'une vie licencieuse et libertine, qui lui a souvent attiré des mauvaises affaires ; mais il avait beaucoup d'esprit, quoique peu orné ; il entendait parfaitement la finance et était laborieux ; il chercha, comme les autres, les moyens de s'enrichir, et ne donna point ce qu'il pouvait conserver pour lui ; la majeure partie des postes de la colonie se trouvant au-delà de Montréal ou dans ce gouvernement, les fournitures se trouvaient à sa disposition ; mais comme il ne pouvait les faire sans commettre son emploi, il s'associa avec Martel, garde-magasin, et celui-ci fit entrer dans la société les personnes qui étaient au fait de ces sortes de choses, ou qui en ayant fait jusqu'alors le commerce, étaient moins suspectes.

“ Martel était fils d'un marchand autrefois établi au Port-Royal, qui vint à Québec lorsqu'on remit cette place aux Anglais ; comme il était pauvre, il sollicita des emplois ; un de ses frères, Jésuite, lui procura, et à trois de ses frères, des protections, qui les firent avancer au-delà de leurs espérances : celui dont je parle ne manquait pas de génie, et surtout de celui qui est propre au commerce ; — aussi en peu de temps gagna-t-il des sommes immenses.

“ Ces deux personnes mirent en combustion tout le commerce de Montréal ; ils s'emparèrent de tout, équipèrent des canots, et ne laissèrent que ce que le général et l'intendant s'étaient réservé, et où néanmoins ils avaient quelques parts, par les égards et les ménagements qu'ils devaient avoir pour le commissaire.

“ Pour achever de ruiner le commerce, on établit, comme à Québec, une maison qu'on nomma “ la Friponne ”, et dont on donna la direction à un nommé Pénis-sault, qui a tant fait parler de lui sous le munitonnaire Cadet.”

Après la capitulation de Montréal, M. Martel passa en France et se retira en Touraine.

En novembre 1761, il fut arrêté et jeté à la Bastille, avec tous ceux qui avaient volé le roi au Canada.

Le sieur Martel, malgré son court séjour en France, avait déjà réussi à se faire des amis et des protecteurs car l'archevêque de Tours s'intéressa à son sort et essaya de le faire remettre en liberté. Le 1er décembre 1761, le président du Conseil de Marine informait le prélat qu'il lui était absolument impossible de remettre le sieur Martel en liberté.

Le 10 décembre 1763, M. Martel recevait sa sentence. Il était condamné à être admonesté en la chambre, à six livres d'aumône et à 100,000 livres de restitution.

Le 30 janvier 1764, le président du Conseil de marine écrivait à M. de Fontanien que le sieur Martel, qui avait été condamné à 100,000 livres de restitution en rapport avec les affaires du Canada, offrait de déposer 361,369 livres en lettres de change du Canada pour garantir ce paiement et demandait d'être remis en liberté pour s'occuper de ce paiement. Il demandait son avis là-dessus.

M. Martel ne put jouir longtemps de sa fortune, de sa belle maison de Tours et de son château d'Esvres. Il décéda à Tours le 18 mai 1767. Son acte de sépulture dit :

“ Le dix neuf de may mil sept cent soixante sept a été inhumé par nous soussigné le corps de messire Jean-Baptiste-Grégoire de Martel, écuyer, seigneur d'Esvres, d'Orsay, Saint-Antoine en Canada et autres lieux, conseiller secrétaire du Roy, maison et Couronne de France, âgé d'environ cinquante sept ans, veuf de dame Marie-Anne Gauvreau, en présence de ses enfants et des sieurs Malbault, Venier et Chaudery ordinaire, clerc tonsuré et marguillier de cette paroisse qui ont signé avec nous.”
(Signé) Venier, Malbault, Clou, desservant.”

Les enfants de M. Martel de Saint-Antoine lui érigèrent dans l'église de Saint-Hilaire de Tours un monument destiné à conserver son souvenir. Ce monument, qui disparut lors de la destruction de l'église de Saint-Hilaire, portait l'inscription suivante :

“D. O. M.

“A la mémoire de messire Jean-Baptiste-Grégoire de Martel, écuyer, seigneur de Saint-Antoine, de Magesse, en

Canada, d'Esvres, Dorsay et autres lieux, en Touraine, conseiller, secrétaire du Roi, maison et couronne de France et de ses finances, décédé le 18 mai 1767, en la 57^e année de son âge, et enterré dans la paroisse de Saint-Hilaire de Tours.

“La mort lui avait ravi sa chère épouse, dame Marie-Anne Gauvreau, en son château d'Esvres, le 22 septembre 1766, à l'âge de 52 ans.

“La tendresse éplorée de leurs enfants versa des larmes d'amertume sur le dernier de leurs soupirs, inconsolables de les avoir perdu. Le moment qui les réunira à eux verra à peine finir leurs justes regrets, ils n'oublieront jamais les dignes auteurs de leur existence, et les pauvres diront à leurs enfants qu'en les perdant, ils perdirent leur soulagement, leur appui et leur consolation.

“C'est le monument que la piété, le respect, la religion et la reconnaissance de messire Pierre Martel de Magesse, leurs fils aîné, écuyer, ancien officier au régiment de Berry, Languedoc et la Sarre, lieutenant de Nosseigneurs les maréchaux de France, seigneur de la paroisse de Dorsay et autres lieux, et dame Marie-Françoise-Jacques Doire, son épouse, érigèrent à la mémoire du plus tendre et du plus chéri des pères.

Requiescant in pace
1788.”

M. Martel avait épousé, à Québec, le 28 avril 1733, Marie-Anne Gauvreau, fille de Pierre Gauvreau et de Madeleine Ménage.

Madame Martel était morte huit mois avant son mari, le 22 septembre 1766, à son château d'Esvres. Elle fut inhumée le lendemain dans la chapelle d'Esvres.

M. Martel fit placer l'inscription mortuaire suivante sur le tombeau de sa femme :

“Ci-git

Dame Marie-Anne Gauvreau, épouse de messire Jean-Baptiste de Martel, écuyer, secrétaire du Roy, seigneur d'Esvres, d'Orsay et autres lieux, laquelle est décédée le XXII de septembre 1766, âgée de 52 ans, 4 mois, au grand regret de son cher époux, de ses tendres enfants et des pauvres dont elle était la très compatissante mère, qu'ils la pleurent tous et pleureront à jamais.

“Priez pour elle, et elle priera pour nous.”

Du mariage de Jean-Baptiste-Grégoire Martel de Saint-Antoine et de Marie-Anne Gauvreau étaient nés onze enfants :

I.—Marie-Françoise Martel

Née à Québec le 26 mars 1733.

Décédée au même endroit le 3 avril 1733.

II.—Jean-Louis Martel

Né à Québec le 21 août 1734.

Probablement décédé en bas âge.

III.—François-Pierre Martel de Magesse

Né à Québec le 12 juillet 1736.

Il fut un des très rares canadiens qui entrèrent, avant la Conquête, dans un des régiments de Montcalm. Il obtint une commission de lieutenant dans le régiment de la Sarre et le suivit en France.

M. Martel de Magesse sortit de l'armée en 1766 et occupa ensuite la charge de lieutenant des maréchaux de France au département de Loudun.

M. Martel de Magesse portait les titres de seigneur de Magesse, d'Esvres, d'Orsay. Le 22 janvier 1769, il achetait de Pierre Lenoir, bourgeois de Tours, les domaines de Dolbeau avec la Grande-Milon et Forteau-Marchais. Il fit ensuite sa résidence au castel de Dolbeau, dans la paroisse de Semblançay. C'est là qu'il décéda le 26 août 1780.

M. Martel de Magesse avait épousé Marie-Françoise-Jacques Daine (née à Québec le 13 novembre 1746), qui ne lui donna pas d'enfants.

IV.—Pierre Martel de Saint-Antoine

Né à Québec le 1er juillet 1738.

Il suivit son père en France en 1760, et fut ensuite gentilhomme volontaire à la suite de la Légion de l'île de France.

Jean-Daniel Dumas, commandant général des îles de France et de Bourbon, celui-là même qui servit au Canada, lui donna un congé de dix-huit mois, sans engagement et sans solde, pour passer en France où ses affaires l'appelaient. M. Martel de Saint-Antoine ne retourna pas à l'île de France. Il acheta le château de la Martinière sur la paroisse de Notre-Dame d'Oie et y résida plusieurs années. Plus tard, en 1787, il vendit la Martinière, et résida ensuite dans le fief de la Rocheboneterie qu'il avait acheté en 1776. M. Martel de Saint-Antoine décéda à Dissain-sous-Couillon le 28 juillet 1818.

Il avait épousé, le 22 octobre 1770, Marie-Anne-Geneviève Marchesne, fille de Pierre-Bernard Marchesne, président du grenier à sel de Neuvy, qui lui donna trois enfants :

1o—Marie-Adélaïde Martel de Saint-Antoine, qui fut mariée à son cousin germain, Etienne Martel de Gaillon.

2o—Pierre-François Martel de Saint-Antoine, qui décéda sans avoir contracté alliance.

3o—Augustin Martel de Saint-Antoine, qui, né à Saint-Christophe, le 19 août 1776, épousa (8 novembre 1806) Catherine Comes, fille de Jean Comes et de Catherine Rateau, qui lui donna quatre enfants (1).

V.—Marie-Michelle Martel

Née à Québec le 13 mai 1740.

Décédée au même endroit le 19 septembre 1741.

VI.—Jean-Marie-Philippe Martel de Rochemont

Né à Québec le 1er mai 1742.

Il s'établit à l'île de France et devint officier de la milice nationale.

M. Martel de Rochemont décéda à Saint-Louis de Port-Louis (île de France) le 8 novembre 1779. Il s'était marié deux fois mais ne laissa pas de fils.

(1) On trouvera sa postérité à l'appendice.

VII.—*Marie-Jeanne-Elisabeth Martel*

Née à Québec le 1er décembre 1743.

Probablement décédée en bas âge.

VII.—*Honoré-Etienne Martel de Gaillon*

Né à Montréal le 30 juillet 1745.

Comme son frère Pierre Martel de Saint-Antoine, il fut sous-lieutenant dans la Légion étrangère (Ile de France et Bourbon).

A son retour en France, il devint seigneur de Chemillé et d'Epeigné-sur-Dôme, en Touraine.

Il avait épousé, le 24 février 1772, Catherine-Christine-Victoire-Martine-Perinne Marchesne, dont il eut :

1o—Etienne Martel de Gaillon, commissaire des vivres, seigneur de la Marchère, de Chemillé et d'Epergné-sur-Dôme, décédé à Berlin en 1813. De son mariage avec sa cousine germaine Marie-Adélaïde Martel de Saint-Antoine (fille de Pierre Martel de Saint-Antoine et de Marie-Anne-Genève Marchesne) il eut un fils mort en bas âge.

2o—Pierre Martel de Gaillon, seigneur du Plessis-Barbe. Il n'eut qu'une fille morte non mariée.

3o—Catherine Martel de Gaillon décédée à l'âge de deux ans le 5 décembre 1774.

4o—Sophie Martel de Gaillon née le 20 juin 1778 et mariée au comte Salmon de Loiré.

5o—Antoine Martel de Gaillon, marié, en 1800, à Marie-Marguerite Frémiot Chantal Marie, qui lui donna un fils Antoine-Gustave Martel de Gaillon (né le 22 octobre 1801) qui a son tour se maria à Françoise-Joséphine-Anna Prévost. La fille unique née de ce dernier mariage devint, le 21 juin 1864, la femme de Louis-Paul Nobileau. La branche des Martel de Gaillon est donc éteinte sous ce nom.

IX.—*Marie-Charlotte Martel*

Née à Montréal le 3 mai 1747.

35 3 Mariée à Tours, paroisse Saint-Hilaire, le 17 décembre 1765, à messire Antoine-Joseph Artis de Thiezac. Nous donnons ici l'acte de mariage Thiezac-Martel :

3739 “ L’an mil sept cens soixante-cinq le dix sept du mois de décembre, après la publication d’un ban seulement faite au prône de la messe paroissiale, tant en cette église le quinze décembre du présent mois qu’en celle de Saint-Pierre de Vic-en-Carladès, haute Auvergne, diocèse de Saint Flour le vingt quatre novembre dernier, sans qu’il se soit trouvé dans l’une et l’autre paroisse aucun empêchement canonique ou civil, ni d’opposition venus à notre connoissance, ainsi qu’il apparoît par le certificat du sieur curé de Saint Pierre de Vic en datte du vingt quatre novembre mil sept cens soixante cinq, signé Groustard, curé de Vic; vu les dispenses des deux autres bans accordées, tant par Monseigneur l’archevêque de Tours en datte du seize de ce mois, signé Trémouilhe, vicaire général, contresignées Animé, chanoine secrétaire, insinuées et controllées le même jour, signé Buttet et Thierry, que par Monseigneur l’évêque de Saint Flour en datte du vingt cinq novembre dernier, signé de Cebié, official et vicaire général, contresigné Labrique pour le scribe, insinuées et controllées le même jour, signé Cousin, greffier. Nous, soussigné, prieur curé de Saint-Hilaire, avons donné la bénédiction nuptiale, avec les cérémonies prescrites par l’Eglise, à messire Antoine-Joseph Artis de Thierzac, lieutenant dans le régiment de Chartres-infanterie, fils majeur de messire Pierre-Paul Artis de Beaulieu, écuyer, seigneur de Thierzac, des Cresteils, des Blattes, Melepie, lagarde, Entremont et autres lieux, et de dame Marie-Magdeleine de Vivès des Cresteils, de la paroisse de Saint Pierre de Vic-en-Carladès, haute Auvergne, diocèse de Saint Flour, et à demoiselle Charlotte Martel, fille mineure de messire Jean-Baptiste Martel, écuyer, secrétaire du Roy, seigneur d’Esvres, d’Orsay et autres lieux, et de dame Marie-Anne Gauvereau, demeurant sur cette paroisse. En présence et du consentement de messire Pierre de Lasvernhes, écuyer, seigneur de Lasvernhes et de la Peyrusse en Auvergne, de la Châtellerie et de Cottereau en Touraine, domicilié à Tours, paroisse de Saint Venant, fondé de la procuration du dit messire Pierre-Paul Artis de Beaulieu pour consentir au mariage de messi-

re Antoine-Joseph Artis de Thierzac, son fils et du côté de l'épouse, en présence et du consentement de messire Jean-Baptiste Martel, écuyer, secrétaire du Roy, seigneur d'Es-vres et d'Orsay et de dame Marie-Anne Gauvreau, ses père et mère; de mesire Pierre-François Martel de Majesse, officier du régiment de la Sarre, des sieurs Pierre Martel, Jean Martel, Honoré-Etienne Martel, ses frères; de Michelle-Elizabeth Martel de Belleville, sa cousine; présent encore son altesse Monseigneur Jules-Hercule, prince de Rohan et de Guéménée, duc de Monbason, pair de France, lieutenant-général des armées du Roy et plusieurs autres amis qui ont signé avec nous."

X.—*Jean-Louis Martel*

Né à Montréal le 16 septembre 1748.

Décédé au même endroit le 18 septembre 1748.

XI.—*Charles-Luc Martel*

Né à Montréal le 24 novembre 1749.

Décédé au même endroit le 30 novembre 1749.

V

ANTOINE-NICOLAS MARTEL

Né à Québec le 30 octobre 1713.

Dans la liste des prévaricateurs des dernières années du régime français au Canada, on mentionne "Martel, troisième garde-magasin au fort Machault". Certains indices nous avaient fait croire que ce Martel pouvait être Antoine-Nicolas, mais une des pièces officielles du procès du Châtelet déclare que le garde-magasin du fort Machault n'était pas apparenté aux frères Martel, garde-magasin à Montréal et commissaire ordonnateur à Montréal.

Antoine-Nicolas Martel, apparemment, mourut au berceau.

VI

FRANÇOIS MARTEL

Né à Québec le 10 septembre 1715.

Décédé en bas âge.

VII

PIERRE-MICHEL MARTEL

Né à Québec le 2 mai 1719.

Le 14 avril 1738, le président du Conseil de Marine pria M. Hocquart de l'informer de la conduite et des capacités du sieur Martel pour lequel on demandait une place d'écrivain du Roi à Québec. M. Martel était employé dans les bureaux de l'intendant à Québec depuis quelques années.

M. Hocquart, évidemment, était satisfait des services de M. Martel puisque, dans sa lettre au ministre du 8 octobre 1738, il fait l'éloge de son subordonné.

Le 1er mai 1739, le président du Conseil de Marine écrivait à M. Hocquart qu'il donnerait une place d'écrivain au sieur Martel quand il en aurait l'occasion. "Il est fâcheux, ajoutait-il, qu'il se trouve dans la colonie si peu de Canadiens capables de remplir les emplois qui vaquent." Nous avons là la preuve que le roi voulait bien employer des Canadiens, malheureusement, ceux-ci préféraient la course dans les bois aux emplois de l'administration.

Le 12 avril 1742, le Conseil de Marine donnait à M. Martel le brevet d'écrivain réclamé pour lui depuis quatre ans.

A l'automne de la même année (30 octobre 1742), M. Hocquart informait le président du Conseil de Marine qu'il était très satisfait de M. Martel.

Le 11 avril 1749, le président du Conseil de Marine écrivait à l'intendant Bigot qu'il procurerait à son protégé, le sieur Martel, un autre grade s'il travaillait à le mériter.

M. Bigot, qui aidait ceux qui le servaient bien, recommanda de nouveau M. Martel au président du Conseil de Marine. Le 23 mai 1750, celui-ci, un peu impatienté de l'insistance de l'intendant, lui répondait que le sieur Martel n'avait pas encore assez de service pour mériter l'avancement qu'il demandait pour lui.

En 1755, M. Bigot trouvait enfin l'occasion d'être agréable à son ami Martel. Le 23 octobre 1755, il lui donnait la commission suivante :

“Ayant permis au s. Bréard, contrôleur de la Marine de passer en France, nous avons commis et établi, commettons et établissons par ces présentes le sieur Martel, écrivain principal de la Marine, pour faire les fonctions de contrôleur en l'absence du d. sr Bréard, avant le départ duquel il prendra toutes les connaissances possibles du contrôle pour se bien acquitter de ce détail.

“Il sera fait inventaire exact des registres et autres papiers du contrôle qui luy seront remis par le dit s. Bréard.”

Deux ans plus tard, le 10 août 1757, M. Bigot donnait à M. Martel une nouvelle commission pour faire les fonctions de commissaire de la marine à Montréal, à la place de M. Varin, qui avait eu la permission de passer en France.

M. Martel avait enfin la charge qu'il ambitionnait depuis plusieurs années. Mais pour la garder il lui fallait une commission du roi. Il mit aussitôt ses amis en campagne. Parmi ceux-ci, il faut compter le chevalier de Lévis. Le 10 octobre 1757, le premier lieutenant de Montcalm écrivait au ministre de Moras :

“Le retour de M. Varin en France laisse la place de commissaire ordonnateur vacante à Montréal. En attendant que vous ayez nommé celui qui doit le remplacer, c'est M. Martel qui en fait les fonctions par ordre de Monsieur l'intendant. Il est très capable de bien remplir cet emploi; il a tous les talents nécessaires et sa probité est généralement reconnue dans toute cette colonie. Permettez-moi de vous supplier de vouloir bien lui accorder cette charge; M. le marquis de Vaudreuil et M. Bigot vous demandent la même grâce; en mon particulier, je vous serai très obligé” (1).

Malgré les démarches du marquis de Vaudreuil, du chevalier de Lévis, de l'intendant Bigot, du Père Jésuite Martel, alors à Moulins, en France, et de plusieurs autres personnages bien vus du ministre, M. Martel dut se contenter d'exercer, par simple commission de l'intendant, la charge de commissaire ordonnateur à Montréal. Dans sa lettre au gouver-

(1) *Lettres du chevalier de Lévis*, p. 175.

neur de Vaudreuil, du 9 février 1759, le ministre lui promettait toutefois de donner la place demandée à M. Martel aussitôt "qu'il sera fait un arrangement général". La prise du pays l'empêcha de remplir sa promesse.

Le 30 janvier 1761, le président du Conseil de Marine informait M. de Ruis que M. de Querdisien Trémaïs, commissaire de la Marine, travaillerait de concert avec M. Martel, ancien commissaire ordonnateur à Montréal, à régler, arrêter et signer les comptes du Canada qui ne l'avaient pas été par M. Bigot. Mais M. Martel ne put accomplir cette besogne, ayant trouvé le moyen de rester dans la colonie.

Quand on fit le procès aux auteurs des "monopoles, abus, vexations et prévarications" qui avaient été commis au Canada, M. Martel fut mis au nombre des accusés, mais il ne se pressa pas de passer en France. Le séjour de la Bastille, de toute évidence, ne le tentait pas. Le 10 décembre 1763, la Cour déclarait qu'il serait plus amplement informé contre lui.

En 1764, M. Martel se décidait enfin à passer dans l'ancienne France. A son arrivée là-bas, il se livra aux autorités et fut incarcéré à la Bastille. En avril 1765, il était déchargé de l'accusation.

M. Martel, débarrassé des ennuis de son long procès, se retira à Tours où il avait acheté une belle propriété.

Pierre-Michel Martel décéda à Tours, paroisse Saint-Vincent, le 29 septembre 1789. Nous avons son acte de sépulture :

"Aujourd'hui trente septembre mil sept cent quatre vingt neuf, a été inhumé dans le cimetière par nous, prier curé de cette paroisse soussigné, monsieur Pierre-Michel Martel, ancien commissaire de la marine, né à Québec en Canada, veuf de madame Baudoin, aussi canadienne, décédé d'hier, âgé de soixante et onze ans. Les témoins ont été mademoiselle Agathe Martel, épouse de messire Marie-Jacques Sorbière de Bezay, contrôleur des guerres, et mademoiselle Agathe Sorbière de Bezay, fille et petite-fille dudit deffunct, Michel Cador, femme de chambre, et Étienne Riché, domesti-

que dudit deffunct, ainsi que plusieurs autres parens et amis dont quelques-uns ont signé avec nous ”.

“ agathe Martel Sorbière debezay
agathe Sorbière De Bezay Michel Cador
Dailleboust de cerry f. Chaussé, prieur ”

Il avait épousé à Contrecoeur, le 10 mai 1751, Marie-Agathe Beaudoin, fille de Gervais Beaudoin et de feu Anne Frenet.

Du mariage de Pierre-Michel Martel et de Marie-Agathe Beaudoin étaient nés :

I.—Philippe-Charles Martel

Né à Québec le 2 mai 1752.

Décédé en bas âge.

II.—Agathe Martel

Née à Québec le 16 septembre 1754.

Mariée, à Tours, le 30 novembre 1773, à Marie-Jacques Sorbière.

“ Le trente novembre mil sept cent soixante treize après une publication de bans, tant dans cette église que dans celle de Notre-Dame de l'Ecrignole de cette ville, la dispense des deux autres ainsi que celle du tems prohibé et du jour de fête ayant été accordée par monsieur l'abbé d'Orsin, vicaire général, duement en forme, nous soussigné, Etienne-Emmery Sorbière, prêtre, chanoine de l'église de Tours, en présence et du consentement de Monsieur Chaussé, prieur, curé de St-Vincent de cette ville, avons donné la bénédiction nuptiale dans la chapelle de la communauté de l'Union Chrétienne à monsieur Marie-Jacques Sorbière, âgé de vingt-cinq ans, fils mineur de monsieur Jacques Sorbière, écuyer, seigneur de Bezay et de la Ménardière, contrôleur ordinaire des guerres, et de deffunte dame Jeanne Viot son épouse, ses père et mère, de ladite paroisse de l'Ecrignole d'une part ; Et à demoiselle Agathe Martel âgée de (blanc) ans, fille mineure de monsieur Michel-Pierre Martel, seigneur de la Porcherie et autres lieux, ancien commissaire de la marine, et de dame Marie-Agathe Baudoin son épouse, ses père et mère, de cette pa-

roisse d'autre part. Les témoins, du côté de l'époux, ont été monsieur son père; messire Jean-Samuel d'Harambure, chevalier, seigneur d'Iseure, Pouillé et autres lieux, gouverneur de la ville de Poitier, et dame Jeanne Sorbière son épouse, beau-frère et soeur de l'époux; messieurs Toussaint, François, Charles et Martin-René Sorbière, oncles; dame Perrine-Marie Sorbière, tante, veuve de monsieur Pierre-Raymond de Varrannes; demoiselle Marie-Thérèse Sorbière, aussi tante; du côté de l'épouse, ses père et mère et autres parens et amis dont quelq'uns ont signé avec nous, ainsi que le sieur prieur curé”.

(signé)

“ Agathe Martel — Marie-Jacques Sorbière — J. Sorbière de Bezay — Martel — Toussaint Sorbière — Min. Sorbière — d'harambure — Soubière du clos — Sorbière d'harambure — Baudoin Martel — Jean François Viot — Martel de Belleville — Anne vergé — Sorbière — Léry Landriève — Landriève des Bordes — Ve Simon Viot — Marie therese Sorbière — hubert — Marchant Duplessis — f. Chaussé prt. curé — Soubière, chanoine de l'église de Tours”.

Madame Sorbière décéda à Tours le 13 novembre 1826. La déclaration de son décès dit:

“ L'an mil huit cent vint six, le quatorze novembre à midi par devant nous, adjoint, officier de l'état-civil soussigné, délégué par arrêté de M. le Maire, sont comparus les sieurs Noël-André Bidault, âgé de cinquante-quatre ans, notaire royal, demeurant rue Cellerie, et Gilbert-Adolphe Verdier, âgé de vingt-sept ans, demeurant rue St-Eloi, lesquels nous ont déclaré que Dame Agathe Martel, âgée d'environ soixante-douze ans, épouse de messire Marie-Jacques Sorbière, écuyer, contrôleur des guerres, née île du Canada (n'ont pu les déclarans nous dire la date de sa naissance), fille de messire Michel-Pierre Martel et de dame Marie-Agathe Baudouin, son épouse, est décédée d'hier à minuit, en son domicile, rue Chaude, no 5, et vu le certificat de ce jour du sieur Crozac, médecin préposé aux inhumations, nous avons dressé le présent acte que les témoins ont signé avec nous après lecture.”

VIII

JOSEPH-NICOLAS MARTEL

Né à Québec le 21 avril 1721.

Après avoir fait ses études classiques à Québec, il se décida à passer en France pour entrer dans la Compagnie de Jésus. Il fut admis au noviciat des Jésuites, le 17 décembre 1737. Il fut ordonné prêtre en France et exerça son ministère dans différentes maisons pendant plusieurs années.

Le Père Martel devait jouir d'une certaine considération en France, puisque, en mars 1759, le président du Conseil de Marine prenait la peine de s'excuser auprès de lui de n'avoir pu rien faire en faveur de son frère, écrivain principal de la marine en Canada.

Après la perte du Canada, les frères du Père Martel quittèrent leur patrie pour vivre en France. Le religieux Jésuite, sécularisé, qui vivait en France depuis vingt-deux ans, fit le contraire. Il obtint du gouvernement anglais la permission de revenir au Canada.

Dès son arrivée ici, à l'été de 1764, Mgr Briand lui confia la cure de Saint-Laurent de l'île d'Orléans que son frère avait garde de 1731 à 1762.

En 1767, le Père Martel quittait Saint-Laurent pour prendre la cure de Contrecoeur, près de Montréal. Il se noya dans le Saint-Laurent, près de cette paroisse, le 29 juillet 1772.

APPENDICE

Augustin Martel de Saint-Antoine (1)

De son mariage avec Catherine Comes, fille de Jean Comes et de Catherine Rateau, Augustin Martel de Saint-Antoine eut entr'autres enfants :

1o—Jeanne-Lowerly de Martel née à Sauveterre (Gironde) le 5 septembre 1810, et mariée à Château-du-Loiré (Sarthe) le 17 septembre 1833, à Jean Gourssies.

(1) Voir page 17.

20—Pierre-Hector de Martel né à Sauveterre (Gironde) le 14 mars 1812. Il fut maire de Louestault pendant plusieurs années. De son mariage avec Marie-Louise-Thérèse-Emilienne Guillain, il eut trois enfants: Marie-Hermine de Martel mariée à Charles Homberg; Berthe-Henriette de Martel mariée à Évariste Lebreton de la Perrière; Enguerrand-Marie-Léopold de Martel marié à Gabrielle Seillar.

30—Jean-François-Frédéric de Martel né à Sauveterre (Gironde) le 9 juin 1814. Il fut inspecteur des domaines à Tours. Marié à Marie-Claire-Clotilde Marchesne (16 août 1843), il eut quatre enfants: Pierre-Achille de Martel marié à Marie-Félicité Gueret; Jeanne-Marie-Claire de Martel; Pierre-Etienne-Paul de Martel marié à Henriette de Crécy; Jeanne-Marie-Anne de Martel décédée religieuse de Sainte-Ursule à Huïs, en Hollande.
